

Trop de textiles se retrouvent encore dans la poubelle jaune ou noire alors qu'on pourrait leur donner une seconde vie !

Vos vêtements sont usés ? Votre linge de maison plus à votre goût ? et vos chaussures irrépares ? ... Déposez-les, dans un sac fermé (30L), dans la borne à textiles proche de chez vous !

Comment faire ?

Des Points d'Apport Volontaire de Textiles d'habillement, Linge de maison et Chaussures (TLC) usagés sont à votre disposition à proximité de chez vous. Pour trouver le plus proche de votre domicile ou de votre lieu de travail, rendez-vous sur : [Localiser le point d'apport volontaire le plus proche de chez vous \(communaute-paysbasque.fr\)](http://localiser.le.point.d.apport.volontaire.le.plus.proche.de.chez.vous@communaute-paysbasque.fr)

Attention : ne pas trier ses TLC avec les papiers et les emballages ménagers. Ils ne sont pas faits pour aller dans la poubelle jaune !

Qu'est-ce qu'on peut y déposer ?

Uniquement les vêtements, linges de maison et/ou chaussures (par paires) dont vous n'avez plus l'usage. Les articles apportés peuvent être usés et abîmés. S'ils ne sont pas mis de côté pour être donnés, alors ils seront recyclés !

Qu'est-ce qu'on ne doit pas déposer ?

N'apportez pas les textiles ayant servi aux travaux ménagers ou au bricolage s'ils sont souillés par des produits chimiques, des graisses, de la peinture, etc... ou encore ceux qui sont mouillés.

Comment bien faire ?

- Rassemblez les textiles propres et secs (même usés) dans un sac,
- Attachez les chaussures par paire (par les lacets ou avec un élastique) car ils risquent de se séparer à l'ouverture du sac,
- Fermez bien le sac (qui va subir beaucoup de manutention),
- Evitez les sacs trop volumineux (préférez ceux de moins de 50 litres) ;
- Pas besoin de repasser les vêtements ou le linge.